ASSOCIATION D'APPUI A L'AUTO
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
A . A . De . C .
Oeuvrons pour un Développement Humain Durable

DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DES COMITES DE GESTION SCOLAIRE ET ECOLES

juillet 06

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;

1. CONTEXTE

Depuis sa création en 1991, l'AADeC œuvre pour le développement local à travers l'accompagnement et l'appui des communautés et des communes dans leurs efforts d'auto développement. Ce faisant, un des axes d'intervention de l'ONG est le renforcement technique des capacités des communautés à travers des sessions de formation et d'appui – conseils. Ce travail ne peut être bien mené que, par une véritable connaissance des besoins prioritaires de renforcement de ces dernières.

De ce fait, l'AADeC conduit un processus participatif de diagnostic des besoins des communautés à travers l'analyse des forces et faiblesses de leurs organisations représentatives pour aboutir à l'élaboration d'un plan de renforcement et d'amélioration de la fonctionnalité de celles-ci.

Dans le domaine de l'éducation, ce travail s'effectue au niveau des comités de gestion scolaire et des écoles gérées par ceux-ci afin d'élaborer un plan consensuel de renforcement des différentes entités diagnostiquées.

Destiné aux agents de terrain comme outil de travail sur le terrain mais aussi, à tout utilisateur potentiel, le présent document se veut une contribution à la réflexion à la problématique de recherche de meilleures stratégies d'accompagnement des communautés en matière de développement.

2. OBJECTIFS

Les objectifs visés à travers la conduite du processus de diagnostic sont:

- Identifier les forces et faiblesses du comité de gestion scolaire (CGS) et de l'école ;
- Elaborer un plan de renforcement du CGS et de l'école ;

3. PRINCIPES

- Le processus de diagnostic doit être conduit d'une manière participative, c'est –à- dire en réunion de comité de gestion scolaire (CGS) et d'assemblée générale du personnel de l'école ;
- Toutes les informations « utiles » consensuelles sur le CGS et l'école doivent être collectées au cours de l'administration des outils de collecte ;
- Les résultats de l'analyse des informations collectées doivent être validés au cours d'une rencontre regroupant les membres des CGS et le personnel de l'école ;
- Le processus de diagnostic doit aboutir à l'élaboration d'un plan consensuel et réaliste de renforcement du CGS et de l'école.

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;

4. ETAPES

Pour réaliser efficacement, le diagnostic des CGS et des écoles, plusieurs étapes sont nécessaires :

4.1. Explication du processus aux cibles

Toutes les étapes du processus doivent être clairement expliquées aux cibles (membres des CGS et personnel de l'école) avant son démarrage. Cette étape est nécessaire pour avoir leur adhésion au processus d'une part, et d'autre part, renforcer leur confiance pour sortir des informations fiables au moment de la collecte des données.

4.2.La collecte des données

La collecte des informations au niveau du CGS et de l'école se fait à travers l'administration de deux (2) outils : ERO (évaluation rapide organisationnelle) et EES (évaluation de l'environnement scolaire)- voir copie en annexe.

4.2.1. L'administration de l'outil « ERO »

L'administration de l'outil se fait en réunion de CGS. Au cours de la rencontre, l'agent du projet doit expliquer point par point les questions et les informations à collecter. Les informations à collecter sont relatives aux :

- indicateurs de gouvernance au niveau du CGS
- indicateurs d'environnement favorable
- indicateurs d'actions civiques
- indicateurs de mobilisation de ressources

4.2.2. L'administration de l'outil « EES»

L'administration de cet outil se faire au niveau de l'école. En réunion avec les enseignants et avec la participation de certains membres clés des CGS, l'agent du projet doit collecter les données relatives aux :

- *Indicateurs d'accès aux services d'éducation*
  - Total de villages dans un rayon de 5 km autour de l'école,
  - nombre de villages alimentant l'école dans un rayon de 5 km,
  - effectif des élèves par classe et par sexe,
  - population scolarisable de 7-12 ans de l'aire de recrutement par sexe et population scolarisable de 7 ans par sexe,
  - effectif des élèves inscrits en 1ere année par sexe,
  - Nombre et état des infrastructures (salles de classe, Direction, magasin) et équipements (tables bancs, chaises, tableau noir, tables, etc.)

- *Indicateurs de qualité de l'éducation*
  - Effectif des enseignants par sexe,
  - Niveau d'études des enseignants par sexe,
  - Formation complémentaire reçue par enseignant/sexe au cours des 12 derniers mois

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;

- nombre de livres par matière et par classe,
- nombre de matériels scolaires par classe et leur état,
- Suivi pédagogique des écoles réalisé par le CAP au cours de l'année scolaire

➢ *Indicateurs de promotion*
- effectif des élèves de la 3è année par sexe,
- effectif des élèves de la 1ere année (année-3) par sexe
- effectif des élèves de la 6è année par sexe
- effectif des élèves admis au CEP par sexe

➢ *Indicateurs de capacité*
- Existence légale de l'école
- Ressources de l'école par an
- Dépenses de l'école par an
- Existence de cantines scolaires
- Gestion des cantines scolaires
- Autres (à préciser).

Les données complémentaires de base seront collectées à l'aide d'autres outils du système de système de suivi- évaluation du programme, notamment, les fiches d'identification de la commune, du village et du CGS, la fiche synthétique CGS, la fiche de recensement des enfants scolarisables, la fiche de recrutement des élèves, la fiche effectif des élèves, la fiche des résultats au CEP et la fiche de suivi des admissibilités des élèves.

4.3.Traitement et analyse des données

Les données collectées sont ensuite traitées et analysées par les agents du projet ou en collaboration avec certains membres des CGS possédant des qualités requises pour le travail à des fins de production de rapport.

Les taux et ratios sont dégagés qu'après le traitement des données collectées.

Après l'analyse et le calcul des taux et ratios, les résultats sont compilés dans un rapport de diagnostic institutionnel et organisationnel du CGS et de l'école (voir modèle en annexe).

4.4.Validation des résultats du diagnostic

Les résultats du diagnostic sont validés au cours d'une rencontre regroupant les membres du CGS et les enseignants. Les agents du projet doivent commenter chaque résultat pour attirer davantage attirer l'attention des participants sur les points à améliorer.

3.3. Elaboration de plan de renforcement du CGS et de l'école

La validation des résultats du diagnostic doit aboutir à l'élaboration d'un plan de renforcement du CGS et de l'école qui comprendra l'ensemble des points à améliorer au niveau du comité et de l'école en matière de gouvernance, d'accès à l'école, l'amélioration de la qualité de l'éducation, la promotion et la mobilisation des ressources (voir annexe pour le modèle de plan).

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;

SCHEMATIQUEMENT

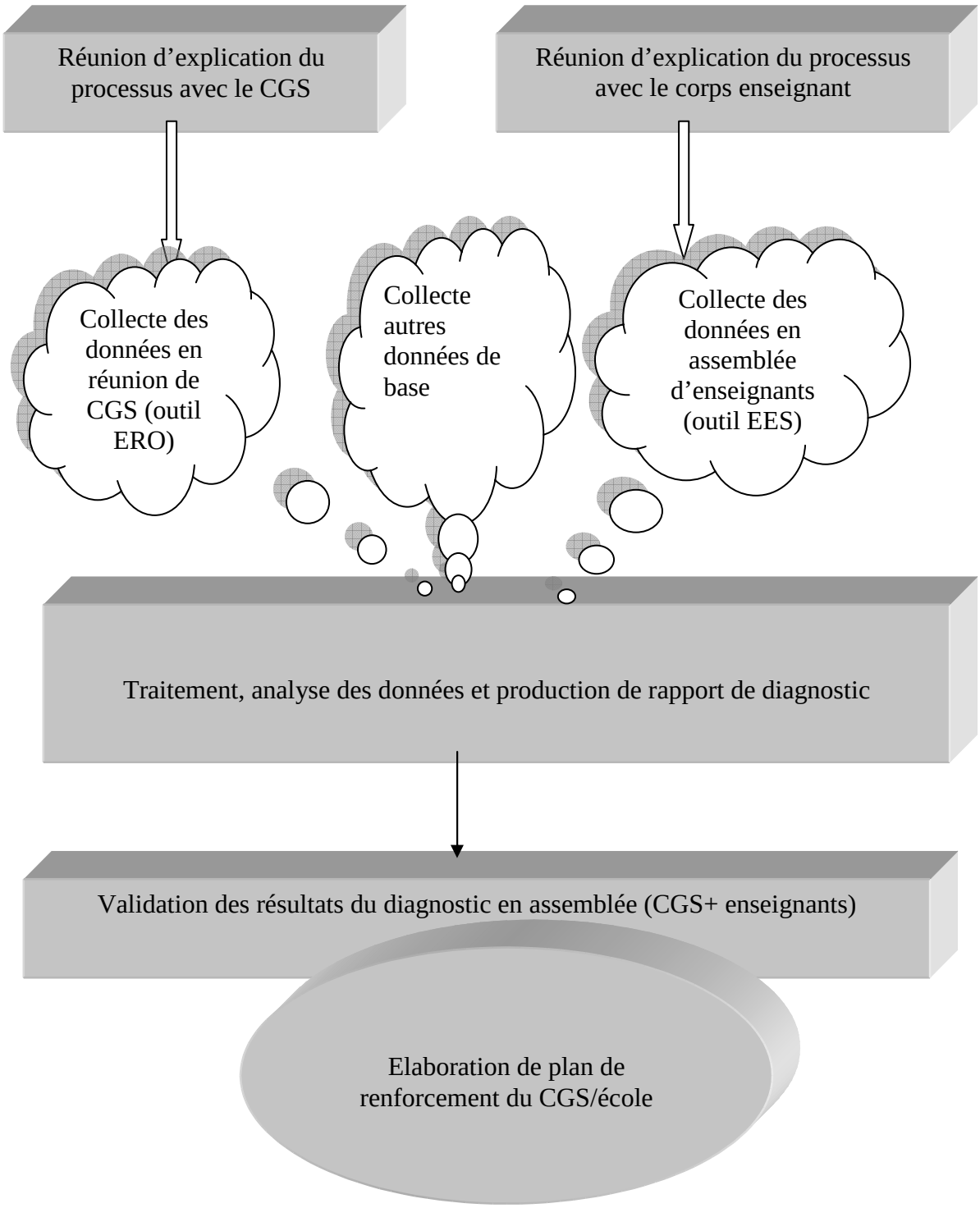

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;

ANNEXES :

- **Plan de rapport de diagnostic**
- **Plan communautaire d'amélioration de la qualité de l'éducation**

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;

Annexe 1 : Plan de rapport de diagnostic

1. **Introduction**
2. **Données générales**
   - Région
   - Cercle
   - Commune
   - Village/école
3. **Résultats du diagnostic**

Niveau CGS

Données fixes

- Membre total CGS …….……
  Hommes……. Femmes ……...
- Nombre total de membres alphabétisés……
  Hommes……. Femmes ……

3.1.2. Résultats

Indicateurs	Résultats du diagnostic	Points à améliorer	Observations

Autres commentaires

……
……

3.2. Niveau école

1. Données fixes sur l'école

- Effectif des classes par sexe
- Effectif des enseignants par classe et par sexe
- Nombre de livres par matière et par classe
- Nombre de tables bancs, chaises, tables, etc.
- ……
- …….

2. Résultats

Indicateurs	Résultats du diagnostic	Points à améliorer	Observations

4. **Les constats du diagnostic**

Conclusion

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;

Annexe 2 : Plan communautaire d'amélioration de la qualité de l'éducation

Cercle :……..
Commune : ……...
Village/école : ……..

Projet : ……..
Date d'élaboration : ……../……./……...

Domaines	Objectifs prévisionnels	Résultats attendus	Actions de renforcement à entreprendre	Cibles	Périodes en mois												Acteurs		Coûts
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	resp.	appui	

NB : Domaines se rapporte à :
- *la gouvernance au niveau du CGS ou l'école*
- *la gestion saine au niveau du CGS ou l'école*
- *l'environnement favorable*
- *l'action civique*
- *la mobilisation des ressources.*

ONG à but non lucratif- BP E 2226- Tél :229 24 22- Lafiabougou- Rue 426- Porte 104- Bamako- Rép. du Mali ; Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N° 256 du 07 Octobre 1991 ; E-mail : aadec@afribone.net.ml;